



Accusé de réception en préfecture  
02B-242000354-20181203-CONS-AG-18-193  
-DE  
Date de réception préfecture : 06/12/2018

COMMUNAUTÉ  
**D'AGGLOMÉRATION**  
DE BASTIA

*Conseil du 3 décembre 2018*

**DELIBERATION DU CONSEIL**

**DE LA**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

**OBJET : Décision modificative n°1 - Budget Primitif 2018 - Budget des Transports**

L'an Deux Mille dix-huit, le 3 décembre à 9h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de Bastia en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François TATTI, sur convocation en date du 27 novembre 2018.

**PRESENTS :**

Guy ARMANET, Valérie BIANCHI, Henri POYET, Catherine MEZZANA, Emma MUSSIER, Jean BIAGGINI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Michel ROSSI, Linda PIPERI, François-Xavier RIOLACCI, Ivana POLISINI, Marie-Thérèse LORENZI, François TATTI, Julien MORGANTI, Françoise VESPERINI, Jean-Louis MILANI, Jean-Joseph MASSONI, Emmanuelle de GENTILI, Philippe PERETTI, Serena BATTESTINI, Jean-Jacques PADOVANI, Etienne PERFETTI, Pierre SAVELLI

**POUVOIRS :**

Marie-Dominique CARRIER	à	Jean-Louis MILANI
Michel SIMONPIETRI	à	Jean BIAGGINI
Céline PIACENTINI	à	Marie-Dominique GIAMARCHI
Angèle BRUNINI	à	Ivana POLISINI
Pierre-Noël LUIGGI	à	Jean-Joseph MASSONI
Mattea LACAVE	à	Linda PIPERI
Gilles SIMEONI	à	Pierre SAVELLI
Jean-Noël VALERY	à	Michel ROSSI
Louis POZZO DI BORGIO	à	Marie-Christine BERTOLUCCI

**QUORUM : 21**

**ABSENTS :**

Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Marie-Paule HOUEMER, Lucien NATALI, Dominique ROSSI, Marie-Hélène VALENTINI, Jean-Michel SAVELLI, Jean ZUCCARELLI.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire. Mme Serena BATTESTINI est élue secrétaire de séance.

Conseil du 3 décembre 2018

**OBJET : Décision modificative n°1 - Budget Primitif 2018 - Budget des Transports**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté du préfet de la Haute-Corse n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en communauté d'agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2018-06-13-00 du 13 juin 2018 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant la nécessité de réajuster les crédits votés au budget primitif 2018, par une décision modificative N°1 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré,

**ADOpte**  
**(A la majorité)**  
**(Abstention : Messieurs Riolacci et Zuccarelli)**

La décision modificative N°1 au budget annexe des Transports qui s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement			
Chap	Compte	Libellé	Montant
<b>011- Charges à caractère général</b>			- 20 000
	6156	Entretien	- 20 000
<b>65- Autres Charges de Gestion courante</b>			20 000
	6574	Subv exploitat° personne droit privé	20 000
<b>TOTAL</b>			-

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte certifié exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le **06 DEC. 2018**  
et publication ou notification  
du **06 DEC. 2018**  
La Directrice de l'Administration Générale  
Nora MCHAOUI



LE PRESIDENT

  
François TATTI

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification.*